

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

DECISION DU MAIRE n° 098 / 2021

Service : Marchés
Tel : 04.76.29.86.73
ref. : BAT2018

**OBJET : Avenant n°1 en plus-value
Marché de travaux de réhabilitation et de réaménagement pour la création d'un
établissement d'accueil de jeunes enfants
Lot n°13 de Plomberie ventilation chauffage**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 4 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n°017/2021 du 30 avril 2021 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics

CONSIDERANT le marché de travaux de réhabilitation et de réaménagement pour la création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants, lot n°13 de plomberie chauffage ventilation, conclu avec l'entreprise Sasso Humbert pour un montant initial de 335 800 € HT.

CONSIDERANT la nécessité de régulariser des travaux supplémentaires à la demande du maître d'ouvrage concernant la pose et le raccordement d'une évacuation pour la laverie de la cuisine non prévue initialement.

Il en résulte une plus-value de 700 € HT.

DECIDE

ARTICLE 1 : de signer un avenant en plus-value avec l'entreprise SASSO HUMBERT 9 boulevard Edgar Kofler – 38 500 Voiron, titulaire du marché.

Avec une plus-value de 700 € HT, cela porte le montant du marché de 335 800 € HT à 336 500 € HT, soit une augmentation de 0,21 %.

Cette dépense est inscrite au budget 2021

ARTICLE 2 :

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 30/11/2021
- publication le 30/11/2021
- et (ou) notification le

A PONT DE CLAIX, le 22/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er Maire Adjoint,
Sam TOSCANO





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : JOUFFREY Jacqueline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DEC_2021_098
Date de la décision:	2021-11-22 00:00:00+01
Objet:	Avenant N° 1 en plus value - Marché de travaux de réhabilitation et de réaménagement pour la création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants - Lot n° 13 de Plomberie ventilation chauffage
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.3 - Actes modificatifs (avenants) aux marchés publics
Identifiant unique:	038-213803174-20211122-DEC_2021_098-AU
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Notifiée à jacqueline.jouffrey@ville-pontdeclaix.fr

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 038-213803174-20211122-DEC_2021_098-AU-1-1_0.xml	text/xml	1067
nom de original: DEC_2021_098marchés.pdf	application/pdf	122751
nom de métier: 99_AU-038-213803174-20211122-DEC_2021_098-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	122751

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 novembre 2021 à 16h26min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 novembre 2021 à 16h26min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 novembre 2021 à 16h26min50s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 novembre 2021 à 16h27min13s	Reçu par le MI le 2021-11-30